

Près de 15.000 tentatives déjouées en trois mois

24.05.2022 Près de 15.000 tentatives déjouées en trois mois

La vague de l'immigration irrégulière depuis les côtes marocaines reprend de plus belle. L'UE propose une alternative à l'immigration irrégulière sans un diagnostic réel des problèmes et besoins dans les pays émetteurs. Le Royaume continue de payer les pots cassés d'une gestion déséquilibrée de ce dossier par ses "partenaires" européens.

Pays de transit plus qu'émetteur, le Maroc connaît depuis quelques semaines une recrudescence de l'immigration clandestine par voie maritime en direction de l'Espagne. Depuis novembre 2020, Lamine, un Ivoirien de 32 ans, se cache à Laâyoune. Désespéré à la suite de l'échec de ses multiples tentatives, il a alerté, dans des confidences livrées au site spécialisé InfoMigrants le 18 mai 2022, sur la multiplication ces derniers temps des arrestations de migrants. Entre autres villes du Sud marocain, Laâyoune est connue pour être un lieu de départ des embarcations de migrants vers les Îles Canaries.

Les nouvelles se suivent mais ne se ressemblent pas. Le 13 mai 2022, les éléments de la police judiciaire du district provincial de Sûreté de Tantan, en coordination avec les services de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST), ont mis en échec une tentative d'immigration illégale depuis la plage Saheb El Harcha, à environ 30 km de Laâyoune. Six Marocains et un Mauritanien

résidant au Maroc ont été interpellés, soupçonnés de liens avec le réseau criminel impliqué dans l'organisation de cette opération, et 22 candidats à l'immigration clandestine interceptés, originaires de pays d'Afrique subsaharienne.

Du 2 au 8 mai 2022, des garde-côtes de la Marine royale ont porté assistance à 221 immigrés clandestins, dont des femmes et des mineurs, majoritairement originaires d'Afrique subsaharienne, ayant pris la mer à bord d'embarcations de fortune, de kayaks, de jet-skis et certains même à la nage. Cette tentative s'était soldée par un bilan macabre: 18 morts. Ces chiffres ne reflètent pas toute la réalité. Vendredi 6 mai, selon les données du ministère marocain de l'Intérieur concernant l'immigration illégale vers l'Espagne, dévoilés par l'agence de presse espagnole EFE, en 2021, 14.236 migrants en route vers l'Espagne -dans l'Atlantique vers les Canaries et en Méditerranée vers le continent-, ont été secourus par les autorités marocaines. Au premier trimestre de 2022, la Marine royale a porté assistance à 97 personnes.

Ce sont 63.121 tentatives d'immigration déjouées l'an dernier et 14.746 pour les trois premiers mois de 2022. Quant aux franchissements des clôtures des enclaves situées au nord du Maroc, Sebta et Mélilia, ils sont au nombre de 49 en 2021 et de 12 de janvier à mars 2022, tous à Mélilia. Les autorités marocaines affirment, par ailleurs, avoir procédé au démantèlement de 256 réseaux de trafic de migrants l'an passé, contre 52 au premier trimestre de cette année. En plus du nord, le fait marquant, c'est que la pression sur les côtes au large des villes du Sud marocain (Laâyoune, Dakhla, Tantan...) est montée d'un cran.

Allégations infondées

En effet, durant les dernières semaines, les opérations de mise en échec des tentatives d'immigration irrégulière sont devenues légion. Un phénomène inquiétant. Il rappelle la scène spectaculaire de 8.000 migrants traversant le 17 mai 2021 les frontières à la nage. Ils étaient au final quelque 6.000 candidats (majoritairement marocains) à faire la traversée vers l'enclave occupée de Sebta en seulement 24 heures. Un record jamais atteint ou plutôt une scène spectaculaire jamais retransmise en direct, particulièrement sur les réseaux sociaux. C'était un alibi pour le voisin espagnol et pour Bruxelles aussi pour se lancer dans une série d'allégations infondées en faisant accroire que le Maroc avait lâché prise par rapport au contrôle de l'immigration clandestine au niveau des postes frontières. C'était d'ailleurs le point culminant ayant conduit à un froid diplomatique entre Rabat et Madrid.

Le rétablissement des relations bilatérales et la nouvelle position de l'Espagne par rapport au dossier du Sahara marocain ont fait que cette question épineuse a été au centre des échanges, vendredi 6 mai, à Rabat lors d'une réunion de groupe espano-marocain avec le secrétaire d'État espagnol à la Sécurité, Rafael Pérez. «Face aux défis partagés induits par l'action des réseaux de trafic des migrants et l'environnement régional instable, les deux parties ont décidé de renforcer leurs mécanismes de coordination et d'échange d'informations », lisait-on dans le communiqué conjoint des deux pays.

Il se révèle que la question est beaucoup plus grande et que la solution du renforcement du contrôle aux frontières séparant les deux rives de la Méditerranée, à elle seule, ne suffit pas. Les vingt-sept membres de l'Union européenne l'ont compris. En plus du «bâton», il fallait penser à la «carotte». Le 27 avril 2022, lors d'une conférence de presse à Bruxelles,

la commissaire européenne aux affaires intérieures, Ylva Johansson, a déclaré que l'institution européenne s'apprête à lancer un programme d'immigration légale des compétences et qu'elle est prête à commencer cette expérience avec le Maroc, la Tunisie et l'Égypte.

Le jour même, elle publie une directive visant à faciliter l'immigration légale au sein de l'Union Européenne (UE) de «compétences et de talents» dans certains domaines d'activité confrontés à un manque de main-d'oeuvre (santé, technologie, construction, transport...). Favoriser l'immigration légale sur le Vieux Continent en attirant des travailleurs jeunes des pays émetteurs est le but recherché. Bruxelles entend ainsi simplifier la procédure pour l'obtention d'un permis de travail et de résidence dans les États membres, tout en réduisant les délais de traitement.

Braver la mort

L'UE a bien fait ses calculs. Elle cible en premier lieu les pays d'où les immigrés irréguliers proviennent le plus, dont le Maroc. Elle cherche à limiter les flux migratoires illégaux tout en comblant les déficits en emplois auxquels les Européens s'intéressent peu. Le hic, c'est que cette immigration sélective cible certains profils sans d'autres. Les moins qualifiés et les plus qualifiés ne font pas partie du compte. Car l'UE ne s'est pas concertée avec les pays concernés sur les profils qui cherchent à braver la mort en quête d'un horizon meilleur. Ce qui revient à dire qu'elle tente de faire accroire qu'elle propose une alternative à l'immigration irrégulière sans un diagnostic réel des problèmes et des besoins dans les pays émetteurs.

Parler d'un partenariat avec le Maroc serait alors un «effet d'annonce» déguisé car au final, le Royaume est beaucoup plus un pays de transit qui paye les pots cassés d'une gestion déséquilibrée de ce dossier par ses «partenaires» européens.

Source

: <https://www.maroc-hebdo.press.ma/15000-tentatives-immigration-dejouees-trois-mois>